

# INFORET

-- Espace Asso - Les Amis du bois de Saint-Cucufa - Dernières informations --

Dernières  
informations

## **Compte-rendu de la rencontre de l'ONF et des ABSC, le 15 octobre 2003.**

Objet : coupes programmées  
dans le Bois de Saint Cucufa :  
235 chênes et 85 châtaigniers  
dans les parcelles  
12-14-25-27-32-37.

Cadin  
mardi 28 octobre 2003

Nous nous sommes rendus près des parcelles 12 et 14 où le responsable des martelages, a basé l'essentiel de ses explications sur l'obligation d'assurer la pérennité de la forêt, « ce qui amène la suppression des semenciers pour laisser venir les jeunes pousses qui deviendront les grands arbres de demain pour nos arrière-petits-enfants ». En tant que représentant des Amis du Bois de Saint Cucufa, tout en reconnaissant qu'il faille assurer l'avenir de notre forêt, j'ai contesté les pratiques brutales de l'O.N.F. pour justifier un prétendu impératif besoin de régénération. J'ai évoqué les dégâts occasionnés par l'abattage de ces chênes centenaires, situés au milieu des parcelles (dans lesquelles nous n'avons pas pénétré, nous contentant de discuter devant quelques arbres en bordure de chemin) et du saccage réalisé par les tracteurs et les engins de débardage qui sortiront grumes et houppiers laissés par les bûcherons. Que restera-t-il, sous ces arbres, des semis censés assurer la pérennité de Saint Cucufa ... Dans quel état se trouvera le sous-bois après ces interventions ... Les coupes commencées en 1985/1991, dans les parcelles 25,27,32, et 37, ont laissé de larges trouées où la régénération est grandement assurée et où les arbres séculiers, alors maintenus, cassent la monotonie de ces « pépinières ». Le responsable de l'ONF affirme que « la mission prioritaire de l'O.N.F. pour la forêt de la Malmaison est l'accueil et le maintien des paysages ». Quel paysage va-t-on laisser aux « usagers » actuels dans ces parcelles et notamment dans la 14 (de 2,3 ha) où 97 chênes et 35 châtaigniers doivent être abattus ... Le maire de Garches propose à l'O.N.F. de nous « montrer son savoir faire » en se bornant à ne traiter pour l'instant qu'une ou deux parcelles « afin que nous puissions juger du résultat ». Il me propose également, dans les 32 et 37 retenues pour cet « essai », de « marquer 1 ou 2 arbres que vous aimeriez conserver » en demandant au responsable de l'ONF de bien vouloir accepter ce compromis, ce qu'il admet, visiblement ennuyé que l'on retire des coupes des arbres qu'il avait choisi d'exploiter. Au moment où il est projeté la création du Parc Naturel Urbain de Rueil-Vaucresson-Garches incluant le Bois de Saint Cucufa, cette nouvelle intervention draconienne de l'O.N.F. après la tempête de 1999 qui avait décimé 12000 arbres dans notre forêt, nous amène à douter de sa « mission prioritaire ». Le responsable de l'ONF admet qu'il y aura des dégâts « On ne fait pas d'omelettes sans casser d'œufs » mais en les minimisant et en assurant que les forestiers chargés de ces travaux seront « choisis et surveillés ». Le seront-ils mieux que lors des coupes dans la parcelle 67 où 148 châtaigniers avaient été « abattus par erreur », rasant 4000 m<sup>2</sup> là où 1500 m<sup>2</sup> étaient suffisants pour l'implantation du puits de secours du Bois de l'Etat ...